



Un engagement durable
pour le respect des hommes
et de la nature...



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire



• Le mot du Président

Page 3

1. Généralité société

Page 4 à 6

1.1 Présentation société

Page 4

1.2 Présentation produits

Page 5 et 6

2. Charte d'engagements de l'entreprise et historique des résultats

Page 7 à 9

2.1 Charte d'engagements de l'entreprise

Page 7

2.2 Historique des résultats en matière de développement durable

Page 8 à 9

3. Adhésion au pacte mondial de l'ONU

Page 10 à 13

3.1 Droits de l'Homme et conditions de travail

Page 10 à 13

3.1.1 Point sur notre démarche Qualité de Vie au Travail «Pom'Happy»

Page 10

3.1.2 Formation Managers

Page 11

3.1.3 Journée de sensibilisation à un meilleur sommeil

Page 11 et 12

3.1.4 Signature accord télétravail

Page 13

3.2 Environnement

Page 14 à 16

3.2.1 Mise en place d'un système de récupération des Hydrocarbures

Page 14

3.2.2 Mise en place panneaux photovoltaïques sur le site d'Allex

Page 15

3.2.3 Nos engagements pour des approvisionnements de plus en plus français

Page 16

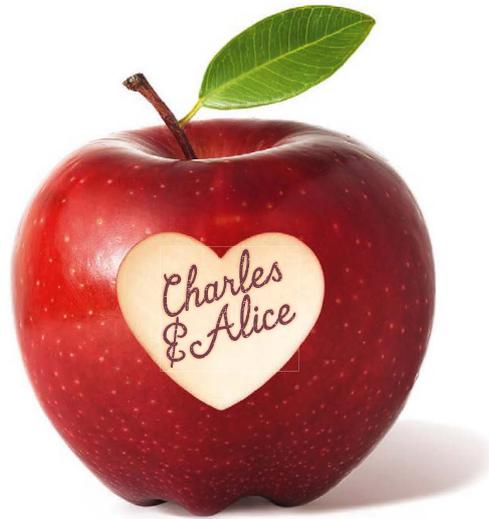
3.3 Lutte contre la corruption

Page 17



• Conclusion

Page 18



LE MOT DU PRESIDENT



LA RESPONSABILITÉ Sociétale et Environnementale de Charles & Alice

a encore gagné en maturité en 2019. Nous avons continué à réduire notre empreinte environnementale avec notamment un taux de déchets recyclés qui atteint maintenant 94% et l'installation de panneaux solaires sur notre site d'Allex. Sur le plan sociétal, nous commençons à récolter les fruits de notre programme Pom'Happy, lancé en 2018 et visant à maximiser le Bien Vivre Ensemble dans notre entreprise avec comme illustration majeure en 2019 le lancement d'une formation sur 5 jours de tous les managers de l'entreprise. La société Charles & Alice montre encore cette année, qu'elle est plus que jamais engagée durablement pour le respect des Hommes et de la Nature. et réitère son engagement au Global Compact des Nations Unies.

Thierry Goubault, Président du Groupe Charles & Alice



1. Généralité société

1.1 Présentation de la Société

 La société Charles & Alice est **spécialiste de la transformation des fruits** pour les grandes surfaces et la restauration collective.

Issue du rapprochement de 2 sociétés, Charles Faraud créée en 1935 et Hero lancée en France en 1980, la marque Charles & Alice est née en septembre 2011.

Le groupe Charles & Alice est composé de **400 salariés** et est implanté sur 2 sites basés dans le sud-est de la France, au coeur des vergers. Un atelier de fabrication dans la Drôme et un 2ème dans le Vaucluse.

Le respect de la nature et des hommes a toujours été dans les gènes de Charles & Alice et de ses précédentes entités : le site d'Alex (dans la Drôme) est certifié Iso 14001 depuis 2003, certification reconduite chaque année, et ce site est également **producteur de desserts aux fruits Bio depuis 20 ans** (certification Ecocert obtenue en 1998).

L'atelier de fabrication de Monteux (dans le Vaucluse) a lui aussi été certifié Iso 14001 en 2012.

Ces 2 sites sont depuis 2016 également certifiés ISO 50001.



Site d'Alex dans la Drôme



1.2 Présentation des produits

Charles & Alice propose en grandes surfaces un large éventail de desserts aux fruits : des recettes **Sans Sucres Ajoutés** pour les amoureux du fruit au naturel, des recettes **BIO** aux fruits 100% français.

Charles & Alice Sans Sucres Ajoutés



17 recettes élaborées
avec des pommes
100% France



Charles & Alice Inspiration du monde

9 recettes Sans
Sucres Ajoutés qui
font voyager les
papilles



Charles & Alice BIO

7 recettes aux fruits
Bio et français



🍷 Charles & Alice est également incontournable sur le marché de la restauration collective où là aussi, la marque s'engage à fournir aux écoles, cantines, hôpitaux et maisons de retraite le meilleur de la nature à travers des recettes de **desserts aux fruits variés et qualitatives**.

• Des recettes pommes en coupelles plastique élaborées avec des fruits 100% France



• Du choix pour tous les convives

Des emballages facilement repérables

3 niveaux de sucre c'est ROUGE

c'est VERT

c'est BLEU

25 associations de fruits différentes

3 conditionnements

Pour toutes les cibles

- Local
- Collège
- Entreprises
- Crèche

• Une large offre de desserts Bio élaborés avec des fruits 100% France



2. Charte d'engagements de l'entreprise et historique des résultats

2.1 Charte d'engagements de l'entreprise

 En 2014, le Groupe Charles & Alice a élaboré une **Charte Responsabilité Sociétale et Environnementale** en phase avec sa politique et ses propres objectifs. Afin d'engager l'ensemble de ses équipes derrière cette philosophie de management d'entreprise et de s'assurer que chacun se sente encore plus concerné, **cette charte a été signée par l'ensemble des membres du Comité de Direction**. Elle est maintenant affichée à l'accueil à la lecture de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.



Groupe

Charte Qualité, Environnement, Energie et Sécurité

En tant que leader sur nos marchés de desserts aux fruits, de légumes cuisinés et d'alimentation infantile, nous faisons :

- de la satisfaction de nos clients
- de la qualité de nos produits
- de notre engagement dans le développement durable
- de la sécurité de nos collaborateurs
- de la protection de l'environnement

Dans ce contexte, nous, membres du comité exécutif du Groupe Charles & Alice, et les Responsables Qualité, nous engageons à respecter les dispositions réglementaires en vigueur, identifier et réduire les impacts significatifs sur l'environnement dans nos processus de fabrication et de distribution, prévenir toutes formes de pollution, inscrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue et donner les moyens nécessaires à l'atteinte de ces engagements.

Chez Charles & Alice, ces préoccupations se traduisent par la recherche de l'excellence dans tous les domaines d'actions de l'entreprise :

- **Excellence dans la qualité de nos produits et notre capacité d'innovation**, afin de toujours mieux satisfaire les consommateurs et les clients.
- **Excellence dans notre performance industrielle**, afin de toujours garantir le meilleur prix de revient possible de nos produits et le meilleur taux de service client.
- **Excellence dans l'environnement de travail** en l'adaptant aux besoins de santé physique et psychologique de tous les collaborateurs
- **Excellence dans la sécurité de tous les salariés** afin de maîtriser et diminuer les risques professionnels.
- **Excellence dans notre démarche environnementale et énergétique**, visant à favoriser les filières d'approvisionnement local ainsi qu'à maîtriser et à limiter notre impact sur toutes les ressources naturelles.
- **Excellence dans le respect des exigences légales** (environnementales, énergétiques, de sécurité du personnel et alimentaire et sociales)

Ces objectifs d'excellence se traduisent par des politiques QSE adaptés à chacun des sites, dont les performances sont suivies par la direction générale lors de revues de direction. Ces politiques, propres à chacune des deux entités sont revues annuellement. Enfin, nous pensons que l'excellence dans tous ces domaines d'actions de l'entreprise est une source de fierté permanente pour tous les collaborateurs et donc la meilleure source de motivation pour continuer de s'améliorer en permanence.



2.2 Historique des résultats de l'entreprise en matière de développement durable

 Résultats sur l'optimisation de notre impact sur l'environnement entre 2008 et 2019

1. EAU

- 2001 : Année de création de la station d'épuration sur le site d'Alex (26) qui offre une eau de qualité baignade.
- **2 fois moins d'eau** utilisée à la tonne fabriquée.



2. ÉNERGIES

- **-22%** d'électricité utilisée à la tonne fabriquée
- **-35%** de gaz consommé à la tonne fabriquée

3. DÉCHETS

- **94%** des déchets sont recyclés
- Les déchets organiques sont soit envoyés à l'alimentation animale, soit méthanisés pour produire de l'électricité

4. PRIX ET CERTIFICATIONS

- 1998 : obtention de la **certification Ecocert** pour les recettes bio
- 2003 : obtention de la **certification ISO 14001** pour le site d'Allex
- 2007 : **trophée Adème** « Objectif déchets -10% »
- 2010 : Charles & Alice est **lauréat du Trophée Développement Durable Carrefour** pour la catégorie « Respect de la terre »
- 2010 : **trophée Eco-emballages** décerné au site de Monteux catégorie initiative entreprise.
- 2012 : obtention de la **certification ISO 14001** pour le site de Monteux
- 2012 : Charles & Alice est désigné **lauréat de la 20e édition du Prix Français Qualité & Performance 2012**, notamment grâce aux résultats portés par sa politique de développement durable
- 2013 : Charles & Alice obtient le **Trophée du Développement durable Carrefour** au sein de la catégorie « Grande consommation »
- 2015 : obtention de la certification **Iso 50001** sur le site de Monteux
- 2016 : obtention de la certification **Iso 50001** sur Allex



3. Adhésion au pacte mondial de l'ONU

3.1 Droits de l'homme et conditions de travail

•Droits de l'homme :

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leurs sphères d'influence ;

Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

•Droits du travail :

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants ;

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

3.1.1 Point sur la démarche Qualité de vie au travail : «Pom'Happy»



En 2018 le groupe Charles et Alice a décidé de lancer une **analyse du ressenti des 400 salariés sur la qualité de vie dans le travail** au travers d'une enquête informatique qui a reçu **plus de 80% de taux de réponse**

La restitution des résultats a été réalisée au niveau des services (25 restitutions). A l'issue de ces restitutions **chaque service a défini en toute autonomie un ou deux plans d'actions** directement impactant pour les salariés dans leur qualité de vie au travail. Par ailleurs 8 Groupes de travail transversaux se sont approprié ces sujets avec le sponsor d'un des membres de la Direction. **Cette démarche a été nommée Pom'Happy.**



L'un de ces groupes de travail s'attachait à travailler sur les «**Les Bonnes pratiques managériales**». Après avoir écrit une charte du manager qui sert maintenant de support aux évaluations des managers de la société, le groupe a effectué une recommandation de formation des managers, après avoir fait le choix du cabinet et validé le contenu de la formation. Cette action a été validée par la Direction de l'entreprise.

3.1.2 Formation des Managers

 Une formation générale de tous les managers du Groupe (80 personnes) a donc été validée par la Direction. Cette formation a été confiée à un Cabinet Extérieur qui a proposé une formation en 3 sessions correspondant aux 3 attitudes majeures identifiées pour un bon manager (Leader, Coach, Animateur). Ces formations se sont organisées par groupe de 8 salariés. A l'issue de sa formation **chaque salarié doit par écrit s'engager sur un ou deux axes d'amélioration pour lesquels le Cabinet propose un accompagnement personnalisé par téléphone.**

L'objectif est que fin 2020 l'ensemble des managers ait pu suivre cette formation. **Chaque année tous les managers embauchés ou promus suivront cette formation** afin d'avoir en permanence une base commune de compétences managériales.

3.1.3 Journée de sensibilisation à un meilleur sommeil

 Le groupe Charles et Alice a décidé de continuer à mettre en place des actions de **prévention et de sensibilisation sur le sommeil** afin de pérenniser une opération organisée sur cette thématique en 2018.

Un expert en Sophrologie est intervenu sur chacun des trois sites de l'entreprise, dans le cadre de conférences théoriques et pratiques dédiées au Sommeil.

Le but de ces conférences est de **permettre aux salariés de prendre conscience de l'importance du sommeil dans son hygiène de vie**, de son fonctionnement et de comment favoriser un bon sommeil.

Le discours apporté a été adapté en fonction des rythmes de travail (3*8 et horaires dits de bureau) et des questions posées par les participants.



En seconde partie, l'objectif est d'**outiller les collaborateurs, de leur transmettre des solutions pratiques** pour : réduire leur stress, favoriser l'endormissement, pallier les épisodes de micro-endormissement par des **exercices pratiques simples et rapides à mettre en place**.

A la suite de ces conférences chaque participant a rempli un questionnaire d'évaluation.

Analyse du questionnaire - 3 sites



•Participation à l'action :



Salariés ont participé aux ateliers



Questionnaires de satisfaction ont été

✓ Age moyen



✓ Femmes

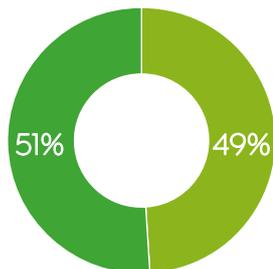


✓ Hommes



•Satisfaction globale et intérêt pour l'action

- ✓ **100%** des participants se déclarent **satisfaits**
- ✓ La note globale de **8.72 /10** est attribuée par les participants à l'intervention



des collaborateurs satisfaits

■ Très satisfait ■ Satisfait ■ Peu satisfait ■ Pas satisfait

3.1.4 Signature accord télétravail

 En 2019 le groupe Charles et Alice à signé avec les représentants du personnel de C&A un accord sur le télétravail .

Cet accord découlait logiquement de sa démarche **Pom'Happy** sur la qualité de vie au travail lancée en février 2018.

Soucieuse de faciliter l'organisation du travail des collaborateurs, la direction entend développer ainsi **un nouveau mode d'organisation intégrant le télétravail**. Cet accord a pour but de **permettre des organisations et un fonctionnement des entreprises du groupe plus performants** en s'appuyant sur les technologies numériques. L'objectif étant de **favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle**. Il répond également à un besoin des collaborateurs de plus de souplesse et de flexibilité dans leurs conditions de travail, **améliorant ainsi leur qualité de vie** par la réduction de l'impact temps de trajet domicile/travail, la fatigue , le stress et les risques qui y sont associés.

D'autre part dans sa politique RSE le groupe Charles & Alice s'est engagé à **diminuer le risque routier pour ses salariés et son empreinte carbone** et cet accord rentre tout à fait dans ce cadre.

Le télétravail est une forme innovante d'organisation du travail et met en avant la responsabilité, l'autonomie et la confiance mutuelle qui doit régner entre le collaborateur et sa hiérarchie et qui sont des facteurs essentiels à sa réussite.

Depuis sa signature **4 personnes ont signé cet accord** ce qui a fait l'objet de 180 jours de télétravail sur une année pleine soit plus de **7 000 km de trajet domicile travail évité**.



3.2 Environnement

- Principe 7 :** Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Principe 8 :** Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 :** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

3.2.1 Mise en place d'un système de récupération des hydrocarbures

 Cet été, nous avons mis en place 2 séparateurs d'hydrocarbures sur 2 zones de transit et de parking du site d'Allex.

L'objectif était de **récupérer les hydrocarbures lessivés par les eaux de pluie avant rejet dans le milieu naturel.**

Dans un premier temps les eaux collectées vont passer dans un système qui va ôter les gros résidus et dans un deuxième temps les hydrocarbures qui sont plus légers que l'eau vont être récupérés en surface et stockés.

Ces équipements sont vidés 2 fois par an avec un camion d'hydrocurage . **Les déchets ainsi récupérés sont traités dans un centre spécialisé pour le traitement des hydrocarbures .**

Ces mises en place ont fait l'objet d'un gros chantier de terrassement qui a duré tout l'été et d'un investissement de 50 000 €.



**RESPECT
DE LA
NATURE**

3.2.2 Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le site d'Alex



De par une volonté forte du groupe Charles & Alice de s'impliquer dans la transition énergétique, en limitant au maximum ses consommations d'énergie, une étude a été conduite visant à consommer de l'électricité issue d'énergie renouvelable. Ceci nous a conduit, à installer en décembre 2018, sur la pelouse de notre site d'Alex un champ photovoltaïque en collaboration avec la société Val Energie. Les premiers Kwh ont été produits à partir du mois de janvier 2019 et autoconsommés directement par notre usine . L'électricité produite est donc injectée sur notre réseau sans passer par Le réseau EDF. La production d'électricité est bien sûr liée à la durée d'ensoleillement. En fonction de la saison nous pouvons donc produire de 2 % en janvier à 7 % en juin de notre besoin total en électricité, soit en moyenne **5 % sur l'année** et jusqu'à **15 % l'été**. Sur l'année 2019 nous avons produit **336 Mwh d'électricité, ce qui correspond à 2.7 millions de kilomètres en voiture électrique** ou le besoin énergétique de 40 ménages de 4 personnes. Nous souhaitons encore augmenter la part d'électricité renouvelable dans nos besoins d'énergie. **D'autres projets sont donc à l'étude sur Alex et Monteux** en particulier dans le domaine de l'électricité photovoltaïque et plus particulièrement sur des ombrières de parking .

3.2.3 Nos engagements pour des approvisionnements de plus en plus français

Lancement du Jus Français



Charles & Alice reste fidèle à ses engagements : des produits qui ont bon goût et des fruits français dès que cela est possible.

C'est donc dans cette ligne directrice que Charles & Alice s'est lancée en mai 2019 sur le marché des jus de fruits au rayon frais ; un concept à la fois simple et unique sur le marché : Le Jus Français.

Le Jus Français, ce sont des fruits cueillis dans nos vergers français, des pommes pressées à froid, des recettes sans sucres ajoutés et une bouteille en verre d'un litre respectueuse de l'environnement.

Cinq recettes de jus au rayon frais à découvrir : pommes, pommes poires, pommes abricots, pommes pêches et pommes fraises.



Chez Charles & Alice c'est plus de 80% des approvisionnements en fruits qui proviennent de France.

C'est un engagement fort très vertueux :

- **Transparence** et **qualité** pour les consommateurs
- **Développement de l'économie locale** et de la relation avec les arboriculteurs
- **Respect de l'environnement** car moins de kilomètres parcourus par les fruits.



3.3 Lutte contre la corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La charte RSE Charles & Alice signée par le Comité de Direction et les fournisseurs comprenait déjà tout un volet sur les problématiques de corruption aussi bien en matière de respect des réglementations locales et internationales que par rapport à l'éthique que nous souhaitons avoir avec nos partenaires

Extrait de la charte

RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Développement Durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à faire face aux leurs. Il conjugue à la fois l'équité sociale, le respect de l'environnement et l'efficacité économique

L'engagement de Charles et Alice en faveur du développement durable est inscrit dans ses priorités. Le groupe Charles et Alice désire mettre en oeuvre et promouvoir le respect de ces principes à travers sa sphère d'influence. Le groupe Charles et Alice souhaite engager ses PARTENAIRES sur ces principes, bien que les transactions aient lieu dans des environnements culturels, juridiques et économiques très différents.

Dans ce cadre, par la signature de cette charte, le PARTENAIRE s'engage ainsi à progresser de façon continue, en évaluant simultanément l'impact de son activité et de ses décisions au regard de chacun des domaines suivants :

•Préservation de l'environnement

Le PARTENAIRE s'engage à agir en faveur de la préservation de l'environnement, en terme de diminution des sources de pollution et des consommations de ressources naturelles (matières, eau, énergie) dans ses processus de fabrication et de distribution, de limiter l'impact de ses entreprises sur la biodiversité, l'équilibre des écosystèmes et de respecter le vivant.

•Equité sociale

Le PARTENAIRE s'engage à se conformer aux exigences éthiques : respect des droits de l'homme tels que définis dans la Déclaration Universelle des droits de l'Homme des Nations Unies et des conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), en particulier à adapter l'environnement de travail au besoin de santé physique et psychologique des salariés, à respecter le droit du travail, à s'assurer de l'élimination de toute forme de travail forcé, de discrimination et à abolir le travail des enfants.

•Respect des lois

Le PARTENAIRE s'engage et accepte, dans le cadre du présent Contrat, ainsi que pour l'ensemble des transactions prévues sous ce Contrat, à respecter toutes les lois applicables, règles, réglementations, décrets et/ou arrêtés officiels contre toute corruption et tout blanchiment d'argent.

•Ethique dans les affaires

Le PARTENAIRE s'engage dans le cadre du présent Contrat, ainsi que pour l'ensemble des transactions prévues sous ce Contrat, à respecter la libre concurrence, s'interdit expressément les paiements et les propositions de dessous-de-table et de commissions occultes liés aux opérations commerciales

Conclusion



Une nouvelle année d'engagement en faveur du respect des hommes et de la nature avec des actions clefs mises en œuvre en 2019, et notamment :

- **Notre programme Pom'Happy** qui implique aujourd'hui plus de 100 collaborateurs de l'entreprise et nous a permis encore cette année de mettre en place des actions significatives pour améliorer le Bien Vivre Ensemble comme notamment la formation de tous les managers de l'entreprise.
- **L'amélioration permanente de notre impact sur la nature** avec aujourd'hui 94% des déchets recyclés sur nos deux sites et la mise en place de 3 000m² de panneaux photovoltaïques sur notre site d'Allex
- **La satisfaction de nos consommateurs** tout en respectant l'environnement qui nous entoure avec le lancement de notre gamme Le Jus Français.

Une année 2019 riche de nouveaux projets et de nouvelles étapes franchies pour notre groupe, et une année 2020 ancrée vers toujours plus de prise en compte de notre responsabilité sociale et environnementale.



Charles & Alice S.A.S : Usine et siège social : Z.I. Route de Livron, 26400 Allex
Téléphone : 33 (0)4 75 62 71 33

Charles & Alice Restauration : Z.A. La Tappy, Avenue de Gladenbach, 84170 Montoux
Téléphone : 33 (0)4 90 66 95 00 - Fax : 33 (0)4 90 66 95 16

www.charlesetalice.fr - www.charlesetalice-restauration.fr

